

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n°2017-156

CESSION DE LA PARCELLE
COMMUNALE CADASTREE
AO N° 599

65 RUE JEAN GIONO
RIVIERE DES GALETS - LE PORT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 28 novembre 2017 et
affichée le 28 novembre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 07 DEC 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 DECEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq
décembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à
la Mairie, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard
Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal
Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury
7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe,
M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand
Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine
Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid
Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana,
Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer,
Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel,
M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose
Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe
(par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), M. Faustin
Galaor (par Mme Danila Bègue), M. Jean-Hubert
M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant),
Mme Karine Infante (par M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint),

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Cala
M'Rhéhoury à 17h13.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau
Maire (17h37 – 17h52), Mme Cala M'Rhéhoury
7^{ème} adjointe (18h04 – 18h10), M. Henry Hippolyte
(19h35), Mme Cala M'Rhéhoury (19h45).

Absent (s): Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber,
M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2017-156

**CESSION DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE AO N° 599
65 RUE JEAN GIONO – RIVIERE DES GALETS - LE PORT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de concession à la Semader de la « RHI Rivière des Galets », signé le 2 septembre 1988, reçu en Préfecture le 11 octobre 1988 et avenants,

Vu la délibération n° 2005-054 du Conseil municipal du 28 avril 2005 approuvant la rétrocession de parcelles non vendues de voies et d'espaces publics de la « RHI Rivière des Galets »,

Vu la délibération n° 2005-092 du Conseil municipal du 28 juillet 2005 approuvant le bilan de clôture de la « RHI Rivière des Galets »,

Vu l'avis du Domaine du 3 octobre 2017 portant la valeur vénale de ladite parcelle à 56 700 €,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux - Environnement » et « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » en date du 22 novembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 5 décembre 2017 relatif à la cession de la parcelle AO 599 sise au n° 65 rue Jean Giono – Rivière des Galets – Le Port,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'accéder à la requête de Monsieur Louis Richard Dijoux, et de finaliser à son profit la cession de la parcelle AO n°599 sise au 65 rue Jean Giono - Rivière des Galets- Le Port au prix de 4802.14 €; étant précisé que l'acquéreur s'est déjà acquitté du prix de la vente auprès de la commune dans le cadre du compromis initial. Par conséquent, la transaction ne donnera lieu au versement d'aucune contrepartie financière supplémentaire,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE


Olivier HOARAU